



RÉSISTANCE !

NOUS SOMMES NOMBREUX AUJOURD' HUI À ESTIMER QU'UN CERTAIN NOMBRE DES FONDEMENTS DE NOTRE RÉPUBLIQUE SONT ACTUELLEMENT MENACÉS PAR CEUX QUI ONT ÉTÉ ÉLUS POUR DIRIGER LA FRANCE, REPRÉSENTER LES FRANÇAIS ET ÊTRE LES GARANTS DE LA CONSTITUTION LIBERTÉ, EGALITÉ ET FRATERNITÉ AU FRONTON DE NOS MAIRIES SONT-ILS DES MOTS PÉRIMÉS ?

- Quand au détour de la réforme des retraites, on découvre que les plus défavorisés d'entre nous : femmes, salariés astreints aux travaux pénibles, chômeurs et carrières hachées vont supporter le poids d'une réforme injuste !
- Quand ceux qui bénéficient du bouclier fiscal reçoivent automatiquement des chèques de plusieurs millions d'euros !
- Quand les classes dominantes, l'UMP et l'Elysée affichent sans vergogne leur connivence pour définir la politique économique et sociale du pays !
- Quand l'Etat s'apprête à taxer les locataires des HLM de 80 euros/an pour se désengager du logement social !
- Quand rien n'est fait pour endiguer l'irrésistible montée des stocks options et autres bonus !
- Quand le pouvoir utilise un service de police luttant contre le terrorisme (Direction centrale de renseignement intérieur (DCRI) pour découvrir les sources des journalistes, socle de la liberté de la presse !
- Quand le gouvernement veut supprimer le juge d'instruction indépendant au profit des procureurs aux ordres du Ministère de la Justice !
- Quand l'Etat invoquant la sécurité, s'attaque à la nationalité française !
- Quand l'Etat, toujours sous prétexte de sécurité, renvoie dans leur pays d'origine les Roms d'origine roumaine ou bulgare et qu'une circulaire de l'Intérieur demande aux préfets de démanteler spécifiquement les camps de ROMS !
- Quand Quand l'Europe et l'Assemblée des Nations Unies nous rappellent à nos devoirs, nous les héritiers de 1789 !

IL N'EST PLUS POSSIBLE DE RESTER SILENCIEUX ET SANS RÉACTION FACE À CES ATTEINTES RÉPÉTÉES AUX DROITS ÉLÉMENTAIRES DES CITOYENS, DÉFINIS PAR LA CONSTITUTION.

Puisque la majorité parlementaire est au service d'un système mis en place depuis 2007 pour fouler aux pieds nos droits élémentaires, Il nous appartient de résister, voire de désobéir aux ordres injustes pour ceux qui y sont soumis, et de manifester notre solidarité envers les plus fragiles d'entre nous.

Cela voici 4 ans, les Cachanais l'ont montré spontanément par l'accueil solidaire, dans le gymnase Belle Image, des expulsés victimes de l'évacuation brutale du squat du CROUS.

Mais tout n'est pas joué, les manifestants du 4 et du 7 septembre ont fait preuve de leur attachement aux valeurs républicaines, le 23 septembre, les citoyens pourront à nouveau exprimer leur colère devant les dérives anti-républicaines.

La Section Socialiste de Cachan.

QUELQUES TEXTES À LIRE OU À RELIRE...

A RTICLE 1 DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE

« ...La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. Son organisation est décentralisée. »

A RTICLE 2 DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE

« ...La devise de la République est "Liberté, Égalité, Fraternité.

Son principe est : gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple »

A RTICLE 3 DE LA CONSTITUTION FRANÇAISE

« La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum ».

« Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

A rticle premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1789

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

C irculaire du ministère de l'intérieur de début août

«il revient, dans chaque département, aux préfets d'engager une démarche systématique de démantèlement des camps illicites, en priorité de ceux de Roms. Cela implique pour chacun des sites concernés de déterminer sans délai les mesures juridiques et opérationnelles pour parvenir à l'objectif recherché site par site»...les préfets doivent organiser «Une opération importante par semaine (évacuation/démantèlement/reconduite) concernant prioritairement les Roms»

D CRI (source Ministère de l'Intérieur)

« ..Elles consistent (les missions) dans la lutte contre toutes les activités susceptibles de constituer une atteinte aux intérêts fondamentaux de la nation. La DCRI est chargée de prévenir et réprimer, sur le territoire de la République, les activités inspirées, engagées ou soutenues par des puissances ou des organisations étrangères et de nature à menacer la sécurité du pays... »